

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie

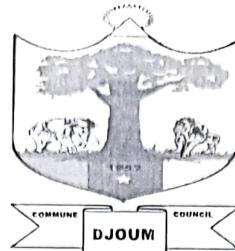
 REGION DU SUD

 DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

 COMMUNE DE DJOUM

 COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
 MARCHES

 B.P. 27 Djoum
 Email : Contact_mairie_Djoum@Gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace - Work - Fatherland

 SOUTH REGION

 DJA AND LOBO DIVISION

 DJOUM COUNCIL

 INTERNAL PUBLIC TENDER BOARD

 P.O. Box. 27 Djoum
 Email : Contact_mairie_Djoum@Gmail.com

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°001/AONO/C-DJO/SG/CIPM-CD/2023 DU 26/01/2023

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'EM RURALE DE MINKO'O (LOT 1), CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP DE YEN (LOT 2), CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE DJOUM (LOT 3), ET CONSTRUCTION D'UNE FERME AVICOLE COMMUNALE A DJOUM PHASE I (LOT 4), DANS LA COMMUNE DE DJOUM, ARRONDISSEMENT DE DJOUM, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public. - EXERCICE 2022

1. Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics financés par le **Budget d'Investissement Public. - Exercice 2023**, le Maire de la Commune de Djoum, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour **les travaux de Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EM rurale de MINKO'O (lot 1), Construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à l'EP de YEN (lot 2), de construction d'une clôture à l'école publique bilingue de Djoum (lot 3), et de construction d'une ferme avicole communale à Djoum phase I (lot 4) , dans la commune de Djoum, Arrondissement de Djoum, département de Dja et Lobo, Région du Sud.**

2. Consistance des travaux :

Le détail des travaux précisé dans le CCTP et le détail estimatif comprennent notamment :

2.1. Pour les lots 1 et 2

- Travaux préparatoires – études ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonneries en élévation ;
- Charpente et couverture ;
- Maçonnerie en enduits
- Menuiseries ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD ;

2.2. Pour le lot 3

- Travaux préparatoires – études ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Structure béton armé et élévation ;
- Enduits ;
- Peinture et portail.

2.3. Pour le lot 4

- Travaux préparatoires – études ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Elévation des murs.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de ***trois (03) mois calendaires*** pour chacun des quatre (04) lots.

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres, sont répartis en **quatre (04) lots à savoir :**

Lot 1 : Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EM rurale de MINKO'O

Lot 2 : Construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à l'EP de YEN

Lot 3 : Construction d'une clôture à l'école publique bilingue de Djoum

Lot 4 : Construction d'une ferme avicole communale à Djoum phase I

NB : la soumission aux différents lots est non limitative

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux toutes taxes comprises à l'issue des études préalables s'élève à :

- 20 000 000 (vingt millions) FCFA pour le lot 1
- 20 000 000 (vingt millions) FCFA pour le lot 2
- 13 500 000 (treize millions cinq cent mille) FCFA pour le lot 3
- 10 000 000 (dix millions) FCFA pour le lot 4

6. Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics

7. Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public-MINEDUB, MINEPIA- Exercice 2023**

- **Lot1 Imputation : 55 40 531 07 641814 2225 Autorisation de dépense : IWO5889**
- **Lot2 Imputation : 55 15 197 19 641814 2225 Autorisation de dépense : IWO0185**
- **Lot3 Imputation : 55 40 531 07 641814 2225 Autorisation de dépense : IWO5889**
- **Lot4 Imputation : 55 15 197 19 641814 2225 Autorisation de dépense : IWO0185**

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 (page 93 du DAO) au montant de :

- *Quatre cent mille (400 000) Francs CFA pour le lot 1,*
- *Quatre cent mille (400 000) Francs CFA pour le lot 2,*
- *Deux cent soixante-dix mille (270 000) Francs CFA pour le lot 3,*
- *Deux cent mille (200 000) Francs CFA pour le lot 4.*

Cette caution provisoire sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Djoum, Tél. : 693 89 47 35 dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétaire Général de la mairie de Djoum, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Djoum d'une somme non remboursable de :

- *50 000 (cinquante mille) FCFA pour le lot 1.*
- *50 000 (cinquante mille) FCFA pour le lot 2*
- *25 000 (vingt-cinq mille) FCFA pour le lot 3.*
- *25 000 (vingt-cinq mille) FCFA pour le lot 4*

Cette quittance devra préciser les informations suivantes :

- Nom de l'établissement ou de l'entreprise soumissionnaire ;
- Numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- Objet de l'appel d'offres ;
- Montant des frais payés ;

11. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marqués comme telles et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au secrétariat général de la mairie de Djoum au plus tard le **20/02/2023 à 12 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes distinctes identifiant :

- **Enveloppe A : Pièces administratives ;**
- **Enveloppe B : Offre technique ;**
- **Enveloppe C : Proposition financière.**

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert
N°001/AONO/C-DJO/SG/CIPM-CD/2023 DU 26/01/2023

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'EM
 RURALE DE MINKO'O (LOT 1), CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE
 POUR ENSEIGNANTS A L'EP DE YEN (LOT 2), CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A
 L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE DJOUM (LOT 3), ET CONSTRUCTION D'UNE FERME
 AVICOLE COMMUNALE A DJOUM PHASE I (LOT 4), DANS LA COMMUNE DE DJOUM,
 ARRONDISSEMENT DE DJOUM, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces de l'Offre administrative requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des Offres administratives, techniques et financières se fera au même moment et aura lieu le **20/02/2023 à 13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de Djoum dans la salle de réunion.

Tous les soumissionnaires doivent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation des offres

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1 Critères éliminatoires

14.1.1 Pièces administratives

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
- c) Fausse déclaration ou documents falsifiés ;

14.1.2 Offre technique

- a) Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
- b) Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Un Conducteur des Travaux, Technicien de Génie Civil ou plus, ne justifiant pas d'au moins **trois (03) ans** d'expérience en construction Bâtiment ;
- e) Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de sa mise en disponibilité ;
- f) Nombre de critères essentiels satisfaits inférieur à **Vingt-quatre (24) critères essentiels** sur trente (30).

14.1.3 Offre financière

- a) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :
 - Soumission ;
 - Bordereau des prix unitaires ;
 - Devis Quantitatif et Estimatif ;
 - Sous-Détail des prix ;
- b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

14.2. Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

- Présentation de l'offre sur **02 critères** ;
- Visite du site sur **02 critères** ;
- Références sur **02 critères** ;
- Personnel d'encadrement sur **14 critères** ;
- Moyens matériels sur **03 critères** ;
- Méthodologie sur **04 critères** ;
- Capacité financière sur **03 critères** ;

L'offre techniquement qualifiée devra avoir une note supérieure ou égale à **Vingt-quatre (24) critères essentiels sur trente (30)**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Djoum attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle en incluant le cas échéant les réductions.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Mairie de Djoum.

Djoum, le 10.1.2023

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOUM

(Maître d'Ouvrage)



*La Majesté
Foumane Ngane Vincent*

Ampliations :

- MINMAP/DDL ;
- MINDEVEL/DL ;
- ARMP pour publication et archivage ;
- Commune de DJOUM ;
- Président CIPM ;
- Affichage (pour information) ;
- Cellule Régionale d'Appui aux AO (pour archivage).